

### III. Le centre de santé départemental : une solution volontariste et innovante pour la Saône-et-Loire

La Saône-et-Loire propose de créer le premier centre de santé départemental de France

Le Département refuse la fatalité du déclin des soins de proximité et souhaite proposer, avec ce centre de santé départemental multi sites, une réponse coordonnée et garante de l'équité territoriale.

Le Département de Saône-et-Loire souhaite être le premier à expérimenter la création d'un centre de santé à l'échelle de son territoire. Elle permettra :

- d'apporter une réponse souple et rapide aux besoins des bassins de vie frappés par la désertification médicale,
- de constituer une offre attractive, avec des conditions d'exercice adaptées sans générer de concurrence entre les collectivités locales,
- d'améliorer la réponse sanitaire aux besoins croissants liés au vieillissement de la population.

#### A. LE CENTRE DE SANTÉ : UNE RÉPONSE ADAPTÉE POUR LES PATIENTS ET LES MÉDECINS

##### 1. Qu'est-ce qu'un centre de santé ?

###### Définition synthétique

Les centres de santé sont des structures sanitaires de proximité. Ils sont gérés par des organismes à but non lucratif, des collectivités territoriales ou des établissements de santé.

L'intérêt des centres de santé s'apprécie au regard des attentes des habitants, des institutions et des professionnels

#### B. LE CALENDRIER

##### Juin 2017 :

- formalisation du partenariat avec la Fédération nationale des centres de santé,
- réunion avec l'ARS, de la CPAM et du Conseil de l'ordre et des Médecins,
- présentation du rapport d'intention à l'Assemblée départementale du 22 .

##### Juillet - Septembre 2017 :

- définition des critères de déploiement du centre de santé départemental multi sites (zones prioritaires et conditions d'implantation)

##### Septembre 2017 :

- appel à manifestation d'intérêt des communes pour le choix des sites

##### Octobre 2017 :

- finalisation du projet de centre de santé départemental

##### Novembre 2017 :

- recrutement des équipes médicales et administratives, réalisation des travaux

##### Novembre-décembre 2017 :

- action de communication grand public et ciblée (professionnels de santé)/ mise en place des partenariats locaux

##### Janvier 2018 :

- objectif : ouverture du centre de santé multi-sites



IMPRIM'VERT

Direction de la communication 2017

#### CONTACT PRESSE

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE  
Edwige Labruyère - Hôtel du Département - Rue de Lingendes - CS 70126  
- 71026 Mâcon cedex 9  
Tél. : 07 85 11 87 78 - Courriel : presse@cg71.fr ou e.labruyere@cg71.fr



POUR VOUS,  
le DÉPARTEMENT agit !

DOSSIER DE PRESSE

## LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

### PROJET DE CRÉATION D'UN CENTRE DE SANTÉ DÉPARTEMENTAL

Lundi 19 juin 2017



www.saoneetloire71.fr

## I. Le constat : un manque de médecins en Saône-et-Loire

La région Bourgogne Franche Comté figure parmi les régions les plus touchées par la problématique de la démographie médicale : elle se situe au 4<sup>e</sup> rang des régions ayant les densités les plus faibles. Cette situation régionale masque par ailleurs des disparités territoriales importantes (problématiques beaucoup plus marquées dans les départements de Bourgogne).

**En Saône-et-Loire, la densité de médecins généralistes est, depuis plusieurs années, nettement inférieure aux densités régionale et nationale.** Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Saône-et-Loire compte 635 médecins généralistes, libéraux ou salariés, ce qui représente une densité de 110,4 médecins pour 100 000 habitants alors qu'elle est de 125,6 en région et de 132,1 en France.

**La situation est de plus en plus préoccupante, notamment au regard du nombre de cessations d'activité depuis 2014 qui ne cesse d'augmenter sans être compensé par les installations.**

De 2007 à 2016, la Saône-et-Loire a enregistré une baisse de ses effectifs en médecins généralistes de

**11 %**

**Ce déficit risque de s'accroître dans les années à venir** au regard de plusieurs critères :

- le nombre prévisionnel de départs à la retraite : près de 35% des généralistes libéraux a plus de 60 ans et la moyenne d'âge est de 53 ans.
- les besoins de soins sont, quant à eux, de plus en plus importants face à une population vieillissante.
- l'augmentation en 2015 du nombre de médecins formés, n'aura un réel impact que d'ici à une dizaine d'années.
- la proportion de médecins généralistes nouvellement diplômés qui optent pour le statut de remplaçants est en augmentation continue.

**L'ensemble du département est désormais concerné par le manque de médecins : ce ne sont plus seulement les communes rurales qui sont impactées mais aussi celles des agglomérations.**

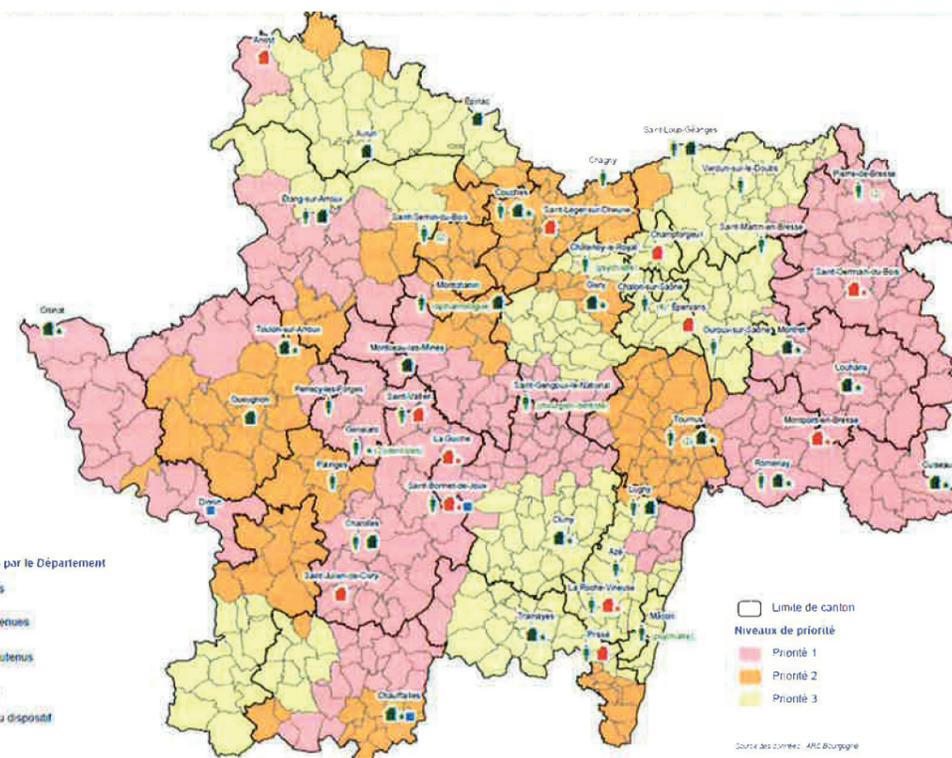
## II. Bilan du dispositif [installeunmedecin.com](http://installeunmedecin.com)

### A. RAPPEL DU DISPOSITIF

Le Département a mis en place dès 2013 le dispositif [installeunmedecin.com](http://installeunmedecin.com) afin de favoriser l'installation et le maintien des professionnels de santé dans son territoire.

Le dispositif [installeunmedecin.com](http://installeunmedecin.com) est une mesure d'accompagnement et des mesures financières en faveur des professionnels de santé et des collectivités territoriales. (accueil et accompagnement personnalisé auprès des professionnels de santé, d'ingénierie auprès des collectivités...) En parallèle, des mesures financières, pour inciter les professionnels de santé à s'installer, ont été mises en place : bourses d'études pour les étudiants en médecine, aide à l'installation, organisation de temps de découverte du territoire pour les médecins généralistes, les masseurs-kinésithérapeutes, les chirurgiens dentistes, les ophtalmologues et les psychiatres, aide au financement des cabinets de recrutement et aide à l'investissement immobilier pour les collectivités territoriales. L'ensemble du dispositif s'accompagne d'un volet communication et partenariats important.

Au total, depuis sa mise en place, le dispositif [installeunmedecin.com](http://installeunmedecin.com) compte 92 bénéficiaires d'aides financières (28 en 2016) pour un montant total de crédits engagés de près d'un million d'euros.



### B. LES APPORTS ET LES LIMITES DU DISPOSITIF

Partant des différentes expériences menées dans d'autres départements et conscient qu'il ne suffisait plus d'encourager financièrement les jeunes médecins, le Département de Saône-et-Loire a souhaité engager en 2013 une démarche plus ambitieuse avec la mise en place de la mission SIM 71. Les étudiants ou professionnels de santé ont la possibilité d'être accompagnés dans leur projet d'installation : démarches professionnelles et extraprofessionnelles, présentation des territoires et des aides, liens avec les acteurs locaux et les projets en cours. Les collectivités locales, quant à elles, peuvent bénéficier d'une aide au montage de leurs projets de locaux médicaux, de conseils dans la recherche de professionnels de santé, et d'une aide à la promotion de leur territoire.

En parallèle, la mission SIM 71 contribue à la mise en place de partenariats et d'actions de communication. Un important volet communication a été déployé durant ces 4 années pour promouvoir le dispositif et ainsi favoriser l'installation de professionnels de santé en Saône-et-Loire. Des outils et actions spécifiques ont été développés : site internet, réseaux sociaux, opérations auprès des facultés de médecine, présence à des événements régionaux et salons professionnels, supports de communication ciblés. Par ailleurs, le Département s'est inscrit favorablement dans la démarche partenariale initiée au niveau régional, en travaillant de manière privilégiée et concertée avec l'Agence régionale de santé, les collectivités territoriales et les représentants des professionnels de santé.

**Ce dispositif d'accompagnement global atteint aujourd'hui certaines limites.**

- Les aides financières ne suffisaient pas et qu'elles n'apparaissent pas comme un critère déterminant dans le choix d'installation.
- Les mentalités ont évolué et les jeunes professionnels de santé ont de nouvelles aspirations : ils souhaitent concilier vie personnelle et vie professionnelle. De même, le cadre de vie offert sur un territoire compte parmi les facteurs prépondérants.
- La pénurie est telle que beaucoup de collectivités locales de Saône-et-Loire ont décidé de proposer des aides à l'installation aux médecins généralistes, dans le même esprit que le dispositif [installeunmedecin.com](http://installeunmedecin.com) imaginé par le Département. Cela entraîne des concurrences fortes entre les territoires et des difficultés d'articulation entre les différents acteurs.

**Aujourd'hui après 4 années de fonctionnement, les incitations financières ne suffisent pas à enrayer le phénomène de désertification médicale.**